

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à 18h15, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Sophie MARKOVIC, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Vincent MOUGIN **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Philippe CHEVALIER, Catherine CREPIN, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, et Virginie REY.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Jean-Jacques DUPREZ, Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Catherine CREPIN à Christian RAYOT, Sandrine JANIAUD LARCHER à Lionel ROY, Fatima KHELIFI à Robert NATALE, André KLEIBER à Vincent MOUGIN, Emmanuelle PALMA GERARD à Sophie MARKOVIC, Nicolas PETERLINI à Jean-Michel TALON et Virginie REY à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 03 avril 2024	Le 3 avril 2024	En exercice	50
		Présents	32
		Votants	40

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Roland DAMOTTE est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2024-03-07B-Budget Ordures Ménagères-Compte de gestion 2023

Rapporteur : Bernard CERF

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2122-21, et L.2343-1 et 2 ;

Vu les indications portées sur compte de gestion 2023 présenté par le receveur de Delle et notamment l'état II-1 ;


Vu la délibération 2023-02-07C adoptant le BP 2023 ;

Constatant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.**

Annexe : Résultat budgétaire de l'exercice

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 
<p>Et publication ou notification le MERCREDI 24 AVR. 2024</p>	
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 	

Résultats budgétaires de l'exercice

Envoyé en préfecture le 24/04/2024 à 10h58
 Reçu en préfecture le 24/04/2024 à 11h01
 Publié le 24/04/2024 à 11h01
 ID : 090-249000241-20240411-2024_03_07B-BF
 Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	518 508,48	3 647 743,37	4 166 251,85
Titres de recette émis (b)	325 691,25	3 735 273,48	4 060 964,73
Réductions de titres (c)		424 170,43	424 170,43
Recettes nettes (d = b - c)	325 691,25	3 311 103,05	3 636 794,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	518 508,48	3 585 285,19	4 103 793,67
Mandats émis (f)	254 656,77	3 329 960,67	3 584 617,44
Annulations de mandats (g)		7 546,17	7 546,17
Depenses nettes (h = f - g)	254 656,77	3 322 414,50	3 577 071,27
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	71 034,48	11 311,45	59 723,03
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnalisés

61202 - CCST ORDURES MENAGERES

Exercice 2023

Envoyé en préfecture le 24/04/2024
 Reçu en préfecture le 24/04/2024
 Publié le 24/04/2024
 ID : 090-249000241-20240411-2024_03_07B-BF

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
CCST ORDURES MENAGERES Investissement	193 210,13		71 034,48		264 244,61
Fonctionnement	276 429,78		-11 311,45		265 118,33
Sous-Total	469 639,91		59 723,03		529 362,94
TOTAL III	469 639,91		59 723,03		529 362,94
TOTAL I + II + III	469 639,91		59 723,03		529 362,94